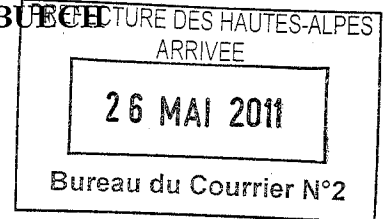


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUËCH



Séance du : 20 mai 2011

Convocation du : 17 mai 2011

Objet : Haut Débit Manteyer. Avenant à la convention avec le Conseil Régional PACA.

L'an deux mille onze, le vingt mai à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Chabestan, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Roger Fournel

Etaient présents : Membres titulaires : R. Fournel, M. Barthélemy, B. Soulat, M. Mescle, G. Lesbros, JM. Bermond, R. Basset, M. Barbet, M. Chautant, F. Roux, B. Faure, P. Aubin
Membres suppléants : Michel Lonni, Sandrine Arnaud, Christine Nivou

Excusés : Francis Reynaud, Alain Chevalier, Jean-Louis Pelloux remplacés
Claudette Dargot, Guy Pitaval, Guy Jullien, Jean-François Carré, Jean-Claude Salles, Gérard Garcin, Fleur Regord

Michel Mescle Président invite le Vice-Président chargé du dossier à en exposer les éléments.

Maurice Chautant rappelle l'opération visant à équiper en haut débit les zones d'ombres de la commune de Manteyer.

Le coût prévisionnel de l'opération a été estimé à 90 000 € HT.

Les aides de la Région et du Conseil Général des Hautes-Alpes ont été sollicitées respectivement à 54 000 € et 15 000 € ; l'autofinancement de la Communauté de Communes des Deux Buëch est égal à 21 000 €.

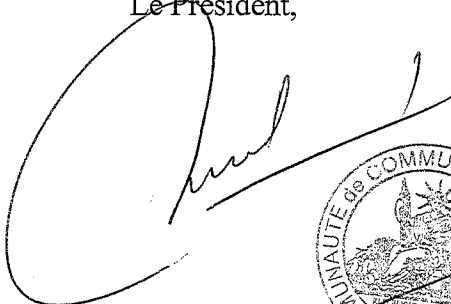
L'avenant soumis à l'approbation du conseil communautaire vise à valider l'augmentation de ce financement apporté par la Région laquelle se substitue à l'Europe.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la proposition et autorise le Président à signer l'avenant correspondant.

votants : 15 pour : 15 abstention : 0 contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Chabestan, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel Mescle

Transmis en préfecture le :

25 mai 2011

Affiché le :

30 mai 2011